

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/27 du 21 juillet 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/27-1.1	Hesperange, route de Thionville – livraison le 24.07.2025
2025/27-1.2	Itzig, rue de Contern – déménagement le 25.07.2025
2025/27-1.3	Itzig, rue des Champs – travaux de menuiserie extérieure le 24.07.2025
2025/27-1.4	Alzingen, rue Hondsbreck – déménagement le 22.07.2025
2025/27-1.5	Itzig, rue de Hesperange – travaux de démolition du 21.07.2025 au 30.08.2025
2025/27-1.6	Hesperange, rue de Gasperich – travaux de raccordement du 21.07.2025 au 25.07.2025
2025/27-1.7	ALzingen, Parc Rothweit/rue Kitty Deville – déménagement du 26.07.2025 au 28.07.2025
2025/27-1.8	Alzingen, rue de Syren – déménagement le 31.07.2025
2025/17-1.9	Howald, rue Eugène Welter – travaux de construction du 26.07.2025 au 31.03.2026
2025/27-1.10	Fentange, op der Hobuch – remplacement des canalisations du 21.07.2025 au 12.09.2025
2025/27-1.11	Hesperange, rue d'Itzig – travaux de construction du 01.08.2025 au 19.12.2025
2025/27-1.12	Howald, Boulevard des Scillas – travaux d'infrastructures du 25.07.2025 au 31.12.2025
2025/27-1.13	Hesperange, route de Thionville – travaux de bétonnage du 21.07.2025 au 23.07.2025
2025/27-1.14	Hesperange, route de Thionville – construction d'un ascenseur du 21.07.2025 au 31 décembre 2025
2025/27-1.15	Hesperange, rue d'Itzig – travaux de construction du 28.07.2025 au 31.12.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 21 juillet 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

